

Paris, le 28/06/2021

## **Numerus Clausus en orthoptie : Un effectif réel en baisse pour la rentrée 2021**

Ce samedi 26 juin 2021 est sorti l'arrêté fixant le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études d'orthoptie. Celui-ci annonce le nombre de 468 étudiants entrant pour l'année 2021 répartis dans les différents départements.

Cette parution apparaît **près d'un mois après le début de la phase d'admission** Parcoursup, les candidats en orthoptie recevant des propositions de vœux alors même que les quotas n'étaient pas officiellement définis. **La FFEO regrette le retard quant à la parution du nombre d'étudiants à admettre qui arrive après les premières étapes d'admission dans la formation.**

Malgré une augmentation du numerus clausus au premier regard par rapport à l'an dernier (460 étudiants prévus pour la rentrée 2020), des précisions notent néanmoins une réduction de celui-ci :

A la fin de la phase d'examen des vœux Parcoursup, il a été annoncé que le département d'orthoptie de Limoges ne verrait pas le jour pour la rentrée 2021. Cette annonce entraîne des difficultés pour les personnes ayant candidaté, perdant alors une chance de sélection sur un nombre de vœux limité à 5. Cela représente également une problématique pour les étudiants en orthoptie actuellement en première année, à qui les possibilités de transfert en deuxième année annoncées sont supprimées. Face aux besoins en santé visuelle, la perte de cet effectif est regrettable. **Pour toutes ces raisons, la FFEO dénonce la suppression soudaine du projet d'ouverture du département d'orthoptie de Limoges.**

En 2020, le plan un Jeune une Solution offrait une augmentation exceptionnelle de 27 étudiants supplémentaires. **Cette hausse du numerus clausus ne se voit pour autant pas pérennisée pour les années suivantes.**

**Pour la rentrée 2021, la FFEO constate donc une diminution équivalente à 12 places dans la formation d'orthoptie par rapport à 2020, ou 39 après augmentation exceptionnelle. La FFEO désapprouve cette baisse d'effectif.** L'orthoptiste étant un acteur essentiel d'une filière visuelle en tension, **il est essentiel de permettre une extension durable du numerus clausus sur les années à venir, et de donner les moyens nécessaires à sa réalisation.**

### **Contacts :**

Eléonore Aubert  
VP en charge de l'Orientation  
[orientation@ffeo.org](mailto:orientation@ffeo.org)

Lucie Verniquet  
Présidente  
[presidence@ffeo.org](mailto:presidence@ffeo.org)

